



Sécurité à l'école

Page 2



Télédistribution

Page 3



Multiflux

Page 4

Téléphone :

Pour joindre par téléphone :

- l'Agence Postale Communale, ou
- la Régie de Télédistribution pour des problèmes de réception du réseau câblé,

un seul numéro :

03 87 85 31 01

Travaux - Nouveaux ateliers municipaux ...

La construction des nouveaux ateliers municipaux au lieu-dit *la Lettkaul* a bien avancé en ce printemps 2011. Démarrés au mois d'octobre 2010, le terrassement et les accès provisoires ont été réalisés par l'entreprise Eurovia qui interviendra à nouveau en fin de chantier pour la finition des abords de la structure.

L'ossature métallique a été montée par l'entreprise Houpert tandis que le bardage a été confié à la société Arend. Les travaux de gros œuvre, compactage des terrains, constructions en parpaings ont été réalisés par l'entreprise Ferdinand Beck.

Dès l'été, le Service technique disposera d'espaces conséquents, fonctionnels, répondant aux normes d'hygiène du travail. Les locaux libérés, place de la Charente, profiteront au Corps local des sapeurs-pompiers.

Le bâtiment répondra aux dernières normes environnementales. D'une part, il est prévu d'y installer un chauffage à énergie bois permettant d'utiliser les mêmes plaquettes bois qu'à la mairie. D'autre part, l'eau chaude sanitaire sera produite par panneaux solaires et l'eau de pluie sera récupérée dans une citerne enterrée. Enfin, est également prévue une serre pour la production de plants nécessaires au fleurissement de la commune.



... rue des mésanges ...

Les travaux de requalification de l'impasse des Mésanges se sont déroulés aux mois de mars et avril 2011. Cette voie fait partie intégrante du lotissement dit « des Acacias » créé au début des années 1980. La chaussée, laissée à l'état provisoire depuis sa création, s'est fortement dégradée avec les ans et méritait bien une réfection générale.

C'est l'entreprise Colas de Sarreguemines qui a été mandatée pour la réalisation du trottoir et la reprise de la couche de roulement.



SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux • Téléphone | <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Télédistribution • Nouveau mât • A.F.U.A. Kleinwitz • Prochaines manifestations |
| <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux (suite) • Sécurité à l'école • Estivales 2011 • Nouveau personnel | <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Horaires de la déchèterie • Collecte Multiflux |

SPICHEREN en CHIFFRES : 20

C'est le pourcentage d'automobilistes, relevé par nos cinémathèmes, qui ne respectent pas la limitation de vitesse dans la commune.

... les îlots de La Brême d'Or ...

Démarré en 2009, le chantier de réaménagement des îlots centraux sur la RD 603 au quartier de La Brême d'Or vient de s'achever. Comme pour la première phase, c'est l'équipe des agents communaux qui s'est chargée de ces travaux en toute autonomie. L'ensemble est aujourd'hui harmonieux et donne à cette entrée une image digne de notre commune.



... le parvis du Monument aux Morts



Selon le souhait exprimé de longue date par les anciens combattants, l'espace autour du Monument aux Morts a été réaménagé. Les services communaux, grâce à un cofinancement à hauteur de 60% du Souvenir Français, ont posé de nouvelles dalles de grès et créé de nouveaux parterres fleuris.

Vie scolaire - Sécurité autour de l'école et cantine

Depuis toujours, la sécurité de nos enfants aux abords de nos écoles a été la préoccupation de tous. Régulièrement la Municipalité est interpellée par l'association des parents d'élèves (A.P.E.S.) pour que des aménagements soient réalisés. Lors du dernier conseil d'école, il a été décidé d'apporter les éléments sécuritaires suivants :

- mise en place de cinq barrières le long du trottoir pour éviter que les enfants ne s'aventurent sur la chaussée en courant.
- installation de trois blocs bordures sur le trottoir pour éviter des stationnements gênants;
- signalisation horizontale d'un sens de circulation sur le parking.

Ces aménagements répondent à une demande des parents d'élèves. Certes, aujourd'hui ils ne règlent pas totalement les problèmes ni de circulation, ni de stationnement dans ce quartier, mais ceux-ci trouveront sans doute une solution lors de la réalisation de la voirie du futur lotissement Kleinwitz.

En attendant, il est demandé aux parents de faire preuve de civisme et de patience. Vos enfants vous en remercieront.

Quant à la cantine, elle a été déplacée dans la nouvelle salle paroissiale dénommée Salle de la Communauté, proche de l'école. Désormais, les enfants n'ont plus à traverser de chaussée pour s'y rendre et le trajet est beaucoup plus court, améliorant considérablement leur sécurité.

Mairie - Nouveau personnel

Suite à plusieurs départs et congé maternité, de nouveaux visages ont fait leur apparition ce printemps à la mairie :

De gauche à droite :



- Nathalie Brettar (accueil, secrétariat, état civil et facturation télédistribution)
- Martine Wagner (accueil, secrétariat, élections, régie d'encaissement)
- Patricia Metzinger (Agence Postale Communale).

Loisirs - Estivales 2011

Semaine 1 : 4 au 8 juillet

Semaine 2 : 11 au 15 juillet

Semaine 3 : 18 au 22 juillet

Semaine 4 : 25 au 29 juillet

Horaires : - de 14h à 18h du lundi au jeudi

- vendredi : sorties (horaires communiqués en fonction des sorties)

Inscriptions : en mairie ou auprès de David Bello avant le 1^{er} juillet 2011

Public concerné : enfants de 6 à 13 ans

Tarifs : 20€ pour 1 enfant;

15€ pour le 2^{ème} enfant de la même famille;

35€ pour les extérieurs de la commune.



Vie communale - La Régie de Télédistribution de Spicheren vous informe :

2010 fut une année de gros investissements pour la Régie afin de mettre l'ensemble du réseau aux normes de la T.N.T. et permettre l'accessibilité à l'internet et la téléphonie sur notre réseau.

Dans cette même période, les chaînes "RTL9" et "Planète" sont devenues payantes et la Régie doit maintenant verser tous les mois une taxe de décodage de 0,86 € par abonné pour continuer à diffuser ces programmes.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, le Conseil d'Administration s'est trouvé dans l'obligation d'augmenter la redevance télévision de 1,00 € par mois.

L'abonnement mensuel, qui était de 14,00 € depuis le 1^{er} juillet 2006, sera donc porté à 15,00 € à compter du 1^{er} juillet 2011.

La Régie a également dû revoir l'ensemble du plan de fréquences pour permettre une meilleure réception des chaînes. Cela a occa-

sionné certaines gênes et vous avez été obligés de relancer une recherche sur votre installation. Après cette manipulation, vous aurez remarqué la présence de chaînes supplémentaires sur le réseau câblé.

Il se peut que pour l'une ou l'autre chaîne allemande vous deviez régler manuellement le n° du canal. Le nouveau plan de fréquence est à votre disposition en mairie ainsi que sur le site de la commune (<http://www.spicheren.fr>).

Rappelons que, avant l'arrivée de la T.N.T., le réseau permettait la réception de 36 chaînes.

Avec ces dernières modifications, vous recevez actuellement 68 chaînes.

A noter également que vous pouvez obtenir à la Mairie tous les renseignements concernant les tarifs internet et téléphone de notre réseau de télédistribution.

Vie communale Un nouveau mât de téléphonie mobile

Un nouveau mât de téléphonie mobile a été mis en place à l'emplacement de l'ancien au niveau de la station de tête de la Régie de Télédistribution. Il servira également à cette dernière et recevra l'ensemble des antennes qui captent les ondes et permettent d'émettre les chaînes sur le réseau câblé de Spicheren.



Urbanisme - Association Foncière Urbaine Autorisée « KLEINWITZ »

Suite à l'instruction du dossier de l'A.F.U.A. Kleinwitz, par arrêté en date du 31 mars 2011, le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique afin de consulter la population sur la création de l'association foncière.

L'enquête, annoncée par voie de presse et par affichage, s'est tenue du 11 avril au 03 mai 2011 dans les locaux de la Mairie où un dossier complet a été mis à la disposition du public. A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à la création de l'A.F.U.A.

Dans le même temps, une convocation pour l'assemblée générale constitutive de l'A.F.U.A., qui se tiendra le 29 juin 2011, a été envoyée aux propriétaires.

C'est au cours de cette réunion que l'association foncière verra le jour administrativement et pourra commencer à fonctionner en tant que telle. La phase suivante sera le remembrement des terrains et la création de parcelles à bâtir avant le début des travaux de voirie.

Ces démarches et actes administratifs, certes un peu longs, sont nécessaires afin de ne négliger aucun aspect du projet et d'être certain qu'il réponde bien aux attentes des propriétaires et de la Commune.

Au cours de la réunion du 27 mai 2011, le Conseil Municipal a désigné Jean JUNG, Maire et Thierry BOUR, Conseiller Délégué à l'urbanisme pour représenter la Municipalité à l'assemblée générale des propriétaires.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain à bâtir dans le lotissement KLEINWITZ sont invitées à se faire connaître dès à présent en Mairie.

Loisirs - Prochaines manifestations

- *Du 4 au 29 juillet* : Estivales 2011 (voir détails ci-contre);
- *Mercredi 13 juillet* : Fête Nationale organisée par le C.S.N. tennis de table;
- *Dimanche 7 août* : Commémoration de la bataille de Spicheren du 6 août 1870;
- *Samedi 27 et dimanche 28 août* : Fête du village organisée par le C.I.A.



Vie communale - Le tri Multiflux

Le passage au tri multiflux simplifie la collecte des déchets, mais occasionne aussi une contrainte supplémentaire aux ménages pour effectuer un tri rigoureux dans leurs ordures ménagères. Le guide de tri remis lors de la réunion publique sert de base à l'affectation des déchets ménagers par couleur de sac :

- **les sacs verts** pour les biodéchets (restes alimentaires, papiers souillés, mouchoirs en papier, assiettes en carton, petits déchets verts, ...).
- **les sacs oranges** pour les produits recyclables (identiques à nos anciens sacs jaunes), c'est-à-dire les bouteilles plastiques, les conserves et les journaux.
- **les sacs bleus** pour les autres déchets tels que, par exemple, les barquettes alimentaires, les pots de yaourt, les lingettes, les couches-culottes, la vaisselle cassée, ...

Nouveauté : conteneurs à vêtements

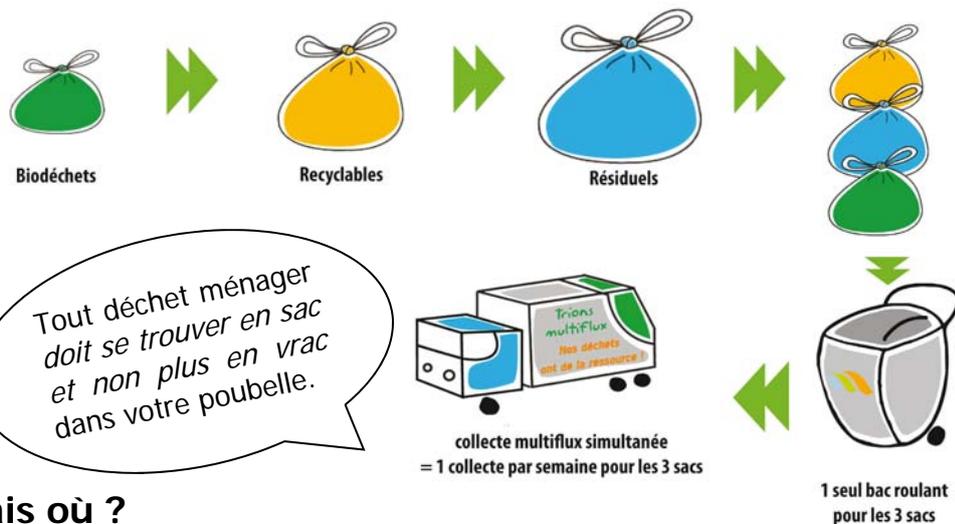
Très bientôt, 2 conteneurs de récupération de vêtements usagés et chaussures seront installés et gérés par Emmaus-Tri d'union.

Les déchets verts et autres gravats

Les déchets verts (tonte, élagage, ...) et les gravats sont à déposer dans votre déchetterie de Spicheren (pour le village) ou de Stiring-Wendel (pour le quartier de La Brême d'Or) aux heures d'ouverture.

Lors de la réunion publique, chaque foyer a été doté d'un lot de sacs de différentes couleurs. Si vous n'en n'avez plus, il vous appartient, selon la règle mise en place par le Sydème, de vous rendre au siège de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (110 rue des Moulins à Forbach) pour bénéficier d'une nouvelle dotation. Toutefois, pour vous dépanner, la mairie de Spicheren peut vous en fournir, mais en petite quantité.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE MULTIFLUX SIMULTANEE



Tout déchet ménager doit se trouver en sac et non plus en vrac dans votre poubelle.

Je range, donc je jette ... mais où ?

1. La déchèterie :

Elle vous accueille les lundis-mardis-jeudis de 15 h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19 h.

Dans des conteneurs adaptés, vous pourrez déposer des vieux meubles, de la ferraille, du plastique, de la porcelaine, des gravats, des déchets verts, des cartons, votre vieux matelas, mais aussi votre vieille télé ou ordinateur, des appareils ménagers ou électriques. Le gardien vous guidera volontiers.

2. Le conteneur à verre :

A disposition dans plusieurs points de la commune, les conteneurs à verre récupéreront vos bouteilles, bocaux et pots en verre vides, sans capsule ni bouchon.

3. La collecte spécifique :

Il existe des programmes de récupération spécifiques : - après tri dans votre armoire à pharmacie, vous pouvez remettre vos médicaments au pharmacien - l'opticien collectera vos anciennes lunettes afin de les faire parvenir dans les pays en voie de développement - il existe également des conteneurs spécifiques pour les vêtements et chaussures, d'autres pour les batteries de voiture ou les huiles de vidange ou encore le papier.

HORAIRES DE LA DECHETERIE

Lundi - mardi :
15h - 19h

Mercredi :
10h - 12h et 15h - 19h

Jeudi :
14h - 19h

Vendredi - samedi :
9h - 12h et 14h - 19h

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Jérôme GREFF - Christiane HAMANN -
Christine WEITER - Paul BALANDRAS -
Thierry BOUR - Jean JUNG - Jean-
Nicolas JUNG - Arsène KIEHL - Frédéric
KLEIN - Jean-Claude KLER - Stéphane
KNOLL - Clément METZINGER - Yves
OBERTIN - Alain PISTER - Alain WEI-
SLINGER - Jean-Claude WOLFF
Imprimé par nos soins - juin 2011

Mairie de Spicheren

61 place de la Charente

57350 Spicheren

Tél : 03 87 85 31 01

E-mail :

mairie-spicheren@wanadoo.fr